

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Rivière, 6 décembre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 1 p. (219r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur J. Rivière, 6 décembre 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52019>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 décembre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Rivière, J.](#)

Lieu de destination Romans (Deux-Sèvres)

## Description

Résumé Godin indique à Rivière que sa lettre ne répond qu'imparfaitement à la sienne et que c'est à lui de proposer ses conditions d'embauche. « Quant à moi, je suis disposé à faire aux jeunes gens qui viennent ici une situation proportionnée à leurs capacités et à leurs aptitudes ».

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Emploi](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère  
6 décembre 95

Monsieur J. Bivière,

Notre lettre ~~de~~ répond que  
très-imparfaitement à la  
mineure ; je ne vois donc  
pas quelles conditions  
je pourrais vous faire,

C'est à vous si vous en  
désirez de spéciales de  
me faire connaître vos  
prétentions.

Quant à moi, je  
suis disposé à faire  
aux jeunes gens qui

viennent ici une situa-  
tion proportionnée à  
leurs capacités et à  
leurs aptitudes.

Veuillez agréer,

Monsieur, mes civilités  
parfaites.